

Demande de délivrance ou de prorogation du certificat de jaugeage d'un bateau de navigation intérieure

Ministère chargé
des transports

Code des transports, articles L. 4112-2 à 4

Première délivrance **ou** **Prorogation**
ou **Nouvelle délivrance suite à un nouveau jaugeage**
(cocher la case)

Le demandeur adresse sa demande de délivrance ou de prorogation d'un certificat de jaugeage au service instructeur de son choix (article R*. 4100-1 du code des transports).

Voir les coordonnées des services instructeurs sur la notice n° XXXX ou consulter la liste des services instructeurs à l'adresse suivante : <http://www.fluvial.developpement-durable.gouv.fr/liste-et-coordonnees-des-services-instructeurs-a29.html>.

Le certificat de jaugeage est valable 15 ans. Tant qu'aucun travaux ou aménagements affectant les dimensions du bateau ou sa masse à l'état lège ne sont réalisés, le certificat de jaugeage peut être prorogé (article D. 4112-5 du code des transports) :

- pour une durée maximale de 10 ans pour un bateau de transport de marchandises ;
- pour une durée maximale de 15 ans pour un bateau non destiné au transport de marchandises.

Dans le cas contraire, une nouvelle opération de jaugeage est nécessaire, qui donnera lieu à une nouvelle délivrance de certificat de jaugeage.

La demande de délivrance ou de prorogation du certificat de jaugeage est accompagnée des pièces justificatives listées en annexe. La liste des pièces à fournir peut évoluer avec le cadre réglementaire.

En cas de demande de prorogation ou de nouveau jaugeage, il est recommandé d'anticiper votre demande en l'adressant au service instructeur **au moins trois mois avant l'échéance du certificat de jaugeage en cours de validité.**

Cadre réservé à l'administration

Date de réception de la demande

(*) Ce symbole (astérisque) signale les informations qui apparaîtront sur le certificat de jaugeage.

1. Informations et coordonnées du propriétaire

	Personne physique	ou	Personne morale
Nom	<input type="text"/>	N° SIRET	<input type="text"/>
Prénoms	<input type="text"/>	Forme juridique	<input type="text"/>
		Raison sociale	<input type="text"/>
		Nom commercial	<input type="text"/>
Adresse			
N° voie	<input type="text"/> Extension <input type="text"/>	Type de voie	<input type="text"/>
Nom de voie	<input type="text"/>	Lieu-dit ou boîte postale	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/> Localité <input type="text"/>		
Pays	<input type="text"/>	N° de téléphone	<input type="text"/>
Adresse électronique	<input type="text"/>		

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire par les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données vous concernant auprès de l'organisme géographiquement dépendant où la demande a été déposée.

2. Informations et coordonnées du mandataire (à remplir uniquement dans le cas d'un mandat)

Fournir obligatoirement un justificatif du propriétaire donnant l'autorité au mandataire pour effectuer la demande à sa place

	Personne physique	ou	Personne morale
Nom	<input type="text"/>	N° SIRET	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>	Forme juridique	<input type="text"/>
		Raison sociale	<input type="text"/>
Adresse			
N° voie	<input type="text"/> Extension <input type="text"/>	Type de voie	<input type="text"/>
Nom de voie	<input type="text"/>	Lieu-dit ou boîte postale	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/> Localité	<input type="text"/>	
Pays	<input type="text"/>	N° de téléphone	<input type="text"/>
Adresse électronique	<input type="text"/>		

3. Adresse postale d'envoi du certificat de jaugeage

Le certificat de jaugeage doit être envoyé à l'adresse (cocher la case)

du propriétaire

du mandataire

autre

Si autre, renseigner les champs ci-dessous :

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
N° voie	<input type="text"/> Extension <input type="text"/>	Type de voie	<input type="text"/>
Nom de voie	<input type="text"/>	Lieu-dit ou boîte postale	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/> Localité	<input type="text"/>	
Pays	<input type="text"/>		

4. Identification du bateau

Identité du bateau :

Nom (devise)*

En cas de changement,
préciser l'ancien nom*

Numéro européen d'identification (ENI) (si connu)
(numéro à 13 chiffres)

Numéro d'identification français (NIF) (si connu)

Numéro d'immatriculation* (si connu)

Pays d'immatriculation* (si connu)

Le bateau a-t-il déjà été jaugé ? (cocher la case)

Oui

Non

Si oui, indiquer le numéro du certificat de jaugeage

Si oui, indiquer la date d'échéance du certificat de jaugeage

Si oui, avez-vous effectué des travaux ou aménagements affectant les dimensions du bateau ou sa masse à l'état lège depuis la délivrance du précédent certificat de jaugeage ? (cocher la case)

Oui

Non

Si oui, une nouvelle opération de jaugeage est nécessaire et cette demande est obligatoirement une demande de nouvelle délivrance suite à un nouveau jaugeage.

5. Caractéristiques du bateau

Quel est le type d'usage de votre bateau : (cocher la case)

Transport de marchandises

Transport de conteneurs de marchandises

Plaisance

Transport de passagers

Transport de matières dangereuses

Autre usage

Si autre usage, préciser

6. Remarques complémentaires concernant votre demande

7. Engagement et signature

Je suis mandaté par le propriétaire et je fournis le justificatif me donnant autorité pour effectuer la demande.

Je déclare fournir les pièces justificatives nécessaires à l'instruction de ma demande (voir la liste en annexe).

Je souhaite être contacté par l'administration par voie électronique (si vous ne cochez pas cette case, vous serez contacté par courrier postal à l'adresse indiquée en section 1 si vous êtes le propriétaire, ou en section 2 si vous êtes le mandataire).

Je soussigné(e) , certifie sur l'honneur que les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts.

Fait à

Le (jj/mm/aaaa)

Signature du demandeur

Demande de délivrance ou de prorogation du certificat de jaugeage d'un bateau de navigation intérieure

Code des transports, articles L. 4112-2 à 4

Annexe : liste des pièces justificatives

Pièces justificatives à joindre à la demande

Cas d'application	Pièces à produire	Informations attendues
Informations administratives		
Mandataire	Lettre de procuration, extrait du contrat de crédit-bail précisant le mandat, etc	Nom du mandataire Nom du ou des propriétaire(s) Étapes de la démarche qui sont déléguées Signature du ou des propriétaire(s)
Documents relatifs au bateau		
Prorogation ou nouvelle délivrance suite à un nouveau jaugeage	Original du certificat de jaugeage	Mentions à reporter sur le nouveau certificat de jaugeage
Procès-verbal de jaugeage		
Première délivrance ou nouvelle délivrance suite à un nouveau jaugeage	Procès-verbal de jaugeage établi conformément à l'annexe IV de l'arrêté du 4 août 1976 relatif aux opérations de jaugeage des bateaux de navigation intérieure	Caractéristiques techniques figurant sur le procès-verbal et reportées sur le certificat de jaugeage

La liste des pièces à fournir peut évoluer avec le cadre réglementaire.